

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - COMMUNE DE COHENNOZ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 25 septembre 2024**

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-quatre, le 25 septembre 2024 à 20 heures, le Conseil Municipal légalement
En exercice : 11 convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur
Présents : 7 Christian EXCOFFON, Maire.
Excusés : 0
Absents : 4 Présents : : Christian EXCOFFON, Jean-Luc REBORD, Denis BOURGEOIS ROMAIN, Thierry
Votants : 7 TEYPAZ, Marie-José LIGOUZAT, Dominique TEYPAZ, Gérard VIALIS.

Date de la convocation : Excusés : /
17/09/2024

Absent : Jacky MARIN-LAMELLET, Jérémie MONGELLAZ, Laëtitia SOCQUET-JUGLARD, Jean-Loup MARTIN.

A été élu secrétaire de séance : Jean-Luc REBORD

Délibération n° 2024-D37 – Approbation du procès-verbal du 22 juillet 2024

Vu l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales,

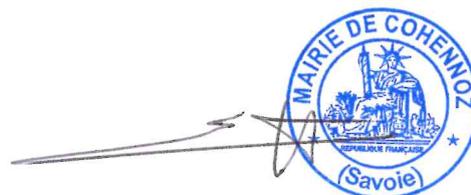
Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du conseil municipal du 22 juillet 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (7 voix pour) :

- **Approuve** le procès-verbal du conseil municipal du 22 juillet 2024

*Ainsi délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.*

Le Maire,
Christian EXCOFFON



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300888-20240925-2024-D37-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2024
Publication : 30/09/2024